

Le Parc naturel régional des Landes de Gascogne : un territoire attractif, marqué par la mobilité des personnes en emploi

Insee Flash Nouvelle-Aquitaine • n° 126 • Septembre 2025

Le Parc naturel régional des Landes de Gascogne est un territoire à la démographie dynamique grâce à l'arrivée de nouveaux habitants. En 2022, 43 % des résidents ont un emploi, comme dans les autres Parcs périurbains. Sur les 30 600 emplois recensés, 70 % sont occupés par des résidents. L'exploitation forestière et le travail du bois restent des activités spécifiques au Parc. Plus de la moitié des habitants en emploi du Parc travaillent en dehors, générant d'importants flux domicile-travail, principalement à destination de Bordeaux Métropole et de l'agglomération Sud Bassin d'Arcachon.

Le périmètre élargi du Parc naturel régional des Landes de Gascogne (« le Parc ») s'étend sur 65 communes, en Gironde ou dans les Landes ► [méthode](#). En 2022, 116 300 personnes y vivent, soit 12 200 habitants de plus qu'en 2016. La population augmente de 1,9 % en moyenne par an, voire de plus de 3 % dans le nord du territoire, grâce à l'installation de nouveaux habitants. Cette dynamique entraîne également une hausse du nombre de personnes en emploi vivant dans le Parc, majoritaires chez les nouveaux habitants.

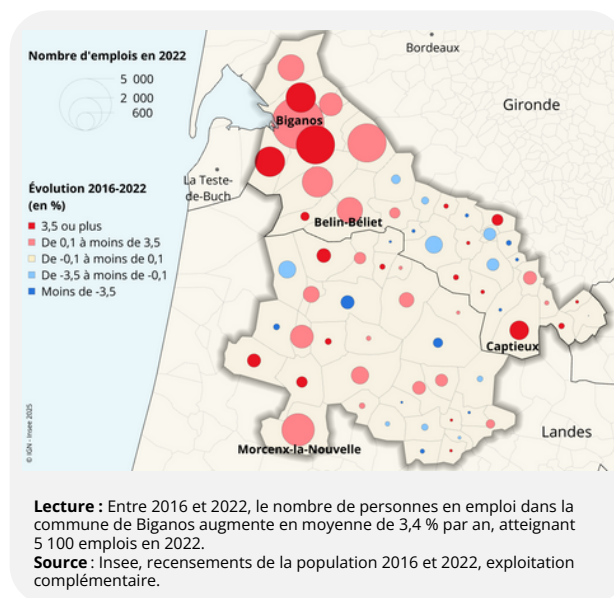
Comme dans les 12 autres Parcs à dominante périurbaine, en 2022, 43 % des habitants ont un emploi, soit 2 points de plus qu'en 2016. Cette hausse des personnes en emploi s'intensifie sur la période la plus récente. Entre 2011 et 2016, leur nombre augmentait au même rythme que la population mais depuis 2016, il progresse plus rapidement (+2,6 % par an en moyenne, contre +1,9 % pour la population).

30 600 emplois dans le Parc, surtout occupés par des résidents

Parmi les 30 600 emplois situés dans le Parc, 70 % sont occupés par des résidents (55 % dans les Parcs périurbains). Dans l'ensemble du Parc, le nombre d'emplois augmente, notamment sur la période la plus récente (+2,5 % en moyenne par an) ► [figure 1](#). Pour 100 personnes en emploi résidant dans le Parc, 61 postes sont proposés dans le Parc (65 dans les Parcs périurbains).

Certaines communes telles que Morcenx-la-Nouvelle et Le Barp jouent un rôle de pôle d'emploi. Dans ces communes, les emplois sont ainsi plus nombreux que le nombre de résidents en emploi. À l'inverse, près du Bassin d'Arcachon, plusieurs communes comme Le Teich et Audenge sont plus « résidentielles » : bien qu'elles proposent de nombreux emplois, elles accueillent encore plus d'habitants, qui travaillent dans une autre commune ou hors du Parc.

► 1. Nombre d'emplois en 2022 et évolution depuis 2016 dans le Parc naturel régional des Landes de Gascogne



Les personnes qui travaillent dans le Parc sont surtout des employés (27 %), des ouvriers (23 %) ou occupent une profession intermédiaire (25 %). Depuis 2016, la part des employés et des ouvriers baisse légèrement, au profit de celle des cadres et professions intermédiaires.

Exploitation forestière et travail du bois, spécificités économiques du Parc

L'exploitation forestière, le travail du bois et l'industrie du papier-carton sont des activités spécifiques du Parc. Ces secteurs y sont plus représentés que dans le reste des Landes et de la Gironde. Le secteur « travail du bois, industrie papier et imprimerie » regroupe 1 250 emplois. Malgré la forte baisse d'effectif depuis 2016 dans le travail du bois, ces activités restent spécifiques au Parc.

La sylviculture, bien que moins pourvoyeuse d'emplois (550 emplois), est encore plus spécifique au territoire. Elle connaît également une baisse importante d'effectifs.

Toutefois, comme dans les autres Parcs périurbains, les activités présentes, liées aux besoins de la vie quotidienne, représentent deux tiers des emplois, avec notamment les secteurs « Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale » (3 emplois sur 10) et du commerce (1 emploi sur 10).

Bordeaux Métropole et Sud Bassin d'Arcachon concentrent les déplacements domicile-travail avec le Parc

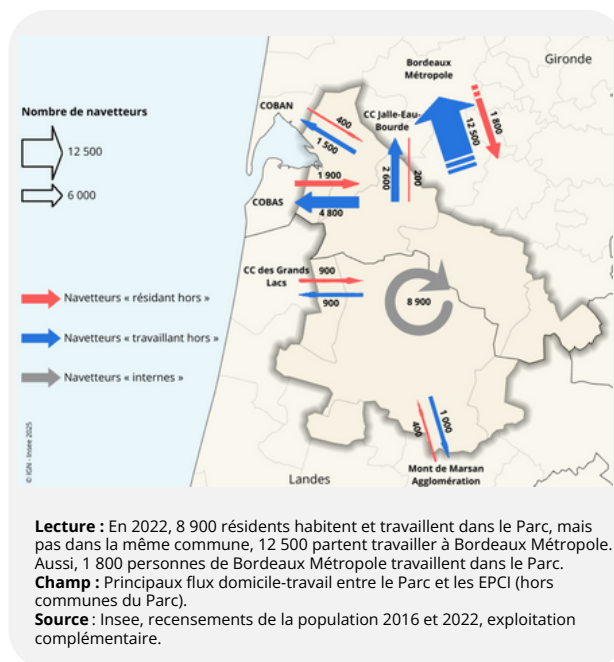
En 2022, 58 % des résidents du Parc en emploi en sortent pour travailler (29 100 habitants). C'est encore plus marqué parmi ceux qui y sont nouvellement installés (72 %). Depuis 2016, la part des habitants en emploi sortant du Parc pour travailler est en légère hausse. Néanmoins moins d'habitants sortent du Parc pour travailler comparativement aux autres Parcs périurbains (64 %).

Parmi les résidents du Parc qui travaillent à l'extérieur, ils se déplacent essentiellement vers Bordeaux Métropole (43 %) ou vers la communauté d'agglomération Sud Bassin d'Arcachon (hors communes du Parc, 17 %) ► **figure 2**. À l'inverse 9 200 personnes viennent travailler dans le Parc mais n'y vivent pas. Elles arrivent également plus souvent de Bordeaux Métropole (20 %) et du Sud Bassin d'Arcachon (20 %).

Pour se rendre sur leur lieu de travail, la moitié des résidents du Parc en emploi parcourt au moins 22km et/ou effectuent ce trajet en au moins 23 minutes. Les distances et temps de trajet s'allongent pour ceux qui travaillent en dehors du Parc.

Dans les Parcs du référentiel, les habitants en emploi parcourent en moyenne des distances plus courtes (16 km ou plus) pour se rendre au travail.

2. Principaux flux domicile-travail avec le Parc naturel régional des Landes de Gascogne en 2022



La voiture ou la moto sont les principaux moyens de transports utilisés. Seulement 5 % des résidents du Parc en emploi recourent aux transports en commun, une utilisation deux fois moins fréquente que dans les autres Parcs périurbains, et 3 % privilégient les mobilités douces (marche ou vélo) ●.

Emilie David (Insee)



Retrouvez les données associées à cette publication sur insee.fr

► Méthode

Le périmètre de l'étude

Le Parc naturel régional des Landes de Gascogne compte 53 communes, mais 12 communes pourraient rejoindre le Parc prochainement, dans le cadre du renouvellement de sa charte. C'est pourquoi le périmètre de l'étude se fait sur les 65 communes du périmètre d'extension potentielle.

Le référentiel de comparaison

Pour situer les valeurs des indicateurs observées sur le Parc naturel régional des Landes de Gascogne, celui-ci est comparé avec :

- le territoire composé des départements des Landes et de la Gironde ;
- un groupe de territoires aux fonctionnements proches de celui du Parc, dit « **référentiel statistique** » et dont on calcule la moyenne pour chaque indicateur. Les territoires retenus sont les 12 autres PNR de France métropolitaine dits « à dominante périurbaine », car au moins la moitié de leur population vit dans la couronne périurbaine d'un ou plusieurs grands pôles, et résidentiels, car ils comptent moins de 100 emplois pour 100 habitants actifs occupés. Ce référentiel est ainsi baptisé « Parcs périurbains » dans l'étude.

Les 12 PNR ainsi sélectionnés sont les suivants : Massifs des Bauges et Volcans d'Auvergne (Auvergne-Rhône-Alpes), Forêt d'Orient et Lorraine (Grand Est), Oise – Pays de France et Scarpes-Escaut (Hauts-de-France), Gâtinais français, Haute vallée de Chevreuse et Vexin français (Île-de-France), Médoc (Nouvelle-Aquitaine), Préalpes d'Azur et Sainte-Baume (Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Les PNR de Chartreuse et de Brière n'ont pas été retenus dans le référentiel car ils comptent un plus grand nombre d'emplois que d'habitants.

La spécificité sectorielle

Pour mesurer la spécificité d'un secteur, il est utilisé dans cette étude l'indice sectoriel de spécificité. Il s'agit du rapport entre la part en emplois d'un secteur dans le Parc sur la part en emplois de ce même secteur dans le territoire Landes-Gironde. Un indice supérieur à 1 signifie que le secteur est surreprésenté.

► Pour en savoir plus

- **Genebes L., Labarthe G.**, « La population du Parc naturel régional des Landes de Gascogne a doublé depuis sa création en 1970 », Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine n° 76, juin 2019.
- **Brunet L., Mouhali K.**, « Le Parc naturel régional Médoc bénéficie de l'attractivité de la métropole bordelaise et du littoral », Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine n° 135, juin 2023.
- Site internet du **Parc naturel des Landes de Gascogne**.

Direction régionale :
5, rue Sainte Catherine
BP 557
86 020 POITIERS Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Brondel

Rédaction en chef :
Julie Boé

Bureau de presse :
06 73 64 22 91

[@insee_fr](https://twitter.com/insee_fr)
www.insee.fr

Septembre 2025
ISSN 2492-6876
© Insee Nouvelle-Aquitaine

Reproduction partielle
autorisée sous réserve de la
mention de la source et de
l'auteur



Insee
Mesurer pour comprendre
NOUVELLE-AQUITAINE